

# Qu'en est-il du secret professionnel partagé ou plutôt du partage d'information à caractère secret dans la domaine de la santé

✘ *du social ou du médico-social ?*

Réponse apportée par Eureka Strasbourg, le 22 mars 2018

Vous aimeriez trouver des informations sur le secret professionnel dans le domaine médico-social.

Le site du Conseil national de l'ordre des médecins donne la définition du secret professionnel, extrait du code de la santé publique et explique ce que signifie ce terme. [Secret professionnel](#)

Vous trouverez un article qui se nomme : « [Le secret professionnel médical ou professionnel des agents et praticiens dans la fonction publique hospitalière](#) » sur le site infosdroits.fr avec plusieurs liens en bas de l'article pour aller plus loin dans la réflexion.

Le blog d'informations juridiques **Formation santé droit** dans le domaine de la santé répond à diverses questions sur le [secret professionnel](#).

L'article « **Ethique du secret et secret médical** » issu de la revue *Pouvoirs* disponible sur le portail cairn.info vous renseignera sur le sujet qui vous questionne.

<https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2001-2-page-47.html>

En consultant le catalogue des médiathèques de l'Eurométropole vous trouverez plusieurs résultats traitant du secret professionnel.

**Les psychologues et le secret professionnel** / Benoît Bruyère .  
– Paris : A. Colin, 2011

Ce document présente les conflits possibles et parfois récurrents entre le code de déontologie des psychologues et la loi. Il donne les situations dans lesquelles le psychologue clinicien doit respecter le secret, celles dans lesquelles il peut le lever et celles dans lesquelles il doit le lever.

<http://stras.me/9e2-h>

**Secret et discrétion professionnels : le partage d'informations dans le champ social et médico-social** / Michel Boudjemaï . – Paris Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) : Liaisons : ASH : Wolters Kluwer France, 2015,

A l'usage des acteurs sociaux et médico-sociaux, ce guide expose la question du secret professionnel dans le champ du travail social et médico-social ainsi que la manière de le concilier avec le partage d'informations. M. Boudjemaï montre que la question ne se pose pas dans les mêmes termes selon le champ d'intervention. ©Electre 2015

<http://stras.me/ga0k1>

**Le secret professionnel en travail social et médico-social** / J.-P. Rosenczveig, P. Verdier, C. Daadouch . – Liège (Belgique) Malakoff (Hauts-de-Seine) : Jeunesse et droit : Dunod, 2016,

Les travailleurs sociaux sont dépositaires d'informations privées concernant des problèmes de maltraitance, de violence, de délinquance. 150 questions et réponses permettent de clarifier les bases juridiques du secret professionnel des acteurs du secteur social, afin d'adopter le meilleur comportement face à de telles situations. ©Electre 2016

<http://stras.me/7mcgb>

En espérant avoir pu vous aider dans vos recherches.

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Médiathèques de Strasbourg